

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE N° 3

Mardi 24 juin 2025

Présents :

Enseignants : Mme Fougeanet (classe de PS-MS), Mme Sanchez (Legleye) (classe de MS-GS), Mme Neuville (classe de CP), M. Clare (classe de CE1 et Direction), Mme Capelli (classe de CE2), Mme Barbereau (classe de CM1), Mme Paoli (classe de CE2-CM2), Mme Peschel (classe de CM2), Mme Da Costa (Classe ULIS)

Parents d'élèves Titulaires : Mme Bouysse Marion, Mme Clément Nelly, Mme Priem Sarah

Parents d'élèves Suppléants : Mme Laulagnet Alisson

Représentants de la municipalité : Mme Crouzette

DDEN : Mme Tournadre Maryse

Stagiaire : Mme Lucas Coralie

Excusés :

Mme Cerda, Inspectrice de l'Education Nationale Circonscription de Tulle Vézère

Titulaires : Mme Rougé Virginie, Mme Lamothe Gaëlle, Mme Meilhac Sandrine, Mme Mattmuller Valérie, M. Miel Xavier

Suppléants : Mme Broussole Marque Julie, Mme Mons Mélanie

La séance est ouverte à 18h00.

Ordre du jour :

- Lecture et approbation du compte-rendu du conseil d'école du mardi 1^{er} avril 2025.
- Prévision des effectifs, organisation pédagogique et répartition des élèves pour la rentrée scolaire 2025.
- Bilan annuel des projets de classe, sorties culturelles, rencontres sportives.
- Validation de la liste du matériel scolaire demandé aux parents pour la rentrée 2025.
- Bilan financier annuel de l'association USEP de l'école et validation de la cotisation annuelle demandée aux parents pour la rentrée 2025.
- Questions diverses émanant des représentants de parents d'élèves.

1. Lecture et approbation du compte-rendu du Conseil d'Ecole du 1^{er} avril 2025

Le compte-rendu du précédent conseil d'école est approuvé à l'unanimité des membres de droit.

2. Prévisions des effectifs, organisation pédagogique et répartition des élèves pour la rentrée scolaire 2025 – 2026.

Année Scolaire 2025-2026	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Dispositif ULIS	Classe	Total élèves par classe SANS élèves ULIS	Total élèves par Cycle
Maternelle Cycle 1	0	11	8								PS MS	19	41
			7	15							MS GS	22	
Elémentaire Cycle 2					19						CP	19	61
						20				1	CE1	21	
							19			2	CE2	21	
Elémentaire Cycle 3								18			CM1	18	56
								5	5	10	CM1 CM2	20	
									18		CM2	18	
Effectif (niveaux de classe)	0	11	15	15	19	20	19	23	23	13		158	

L'effectif prévisionnel est de 158 élèves contre 180 élèves en cette fin d'année scolaire 2024 – 2025.

Pour la rentrée scolaire 2025, l'école conservant 9 postes (8 postes classe et un poste pour la classe ULIS) il a été décidé en conseil des maîtres le dédoublement des effectifs des élèves de CM1 et CM2 avec une classe composée de 5 CM1 et de 5 CM2 qui sera prise en charge par Mme Paöli. Cette classe à double niveau accueillera également les élèves d'âge CM de la classe ULIS lors des temps d'inclusion.

En maternelle, la baisse des effectifs est modérée pour la rentrée 2025 avec 41 élèves inscrits contre 45 à la rentrée 2024. Comme cette année, les élèves de Moyenne - Section seront répartis équitablement dans les deux classes de Maternelle PS-MS et MS-GS.

Les parents des élèves de CM et de MS recevront par mail d'ici la fin de semaine une information sur la composition des classes.

3. Bilan annuel des projets de classe, sorties culturelles, rencontres sportives.

Médiathèque de Seilhac

Périodes 1 à 5 :

- Lecture offerte et prêt d'un livre pour chaque élève une fois par période pour l'ensemble des élèves de l'école (de la maternelle au CM2).
- Rencontre avec l'illustratrice Anne-Lise Boutin avec la classe les élèves de CM2 le **mardi 18 février 2025**.
- Rencontre avec l'auteur d'albums de jeunesse Pierre Senon dans les classes de PS-MS, MS-GS, CP et CM1 le **vendredi 21 février 2025**.
- Participation à la « **Fête du Court métrage** » pour tous les niveaux de classe avec une projection pour chacun des trois cycles (Maternelle, Cycle 2 et cycle 3) le **jeudi 20 mars 2025**.
- **Mai 2025** : vote pour « **Le Prix des Incorruptibles 2025** » auquel participent les classes de cycle 2 (CP, CE1 et CE2) et de cycle 3 (CM1 et CM2). Pour rappel, tout au long de l'année les classes ont lu des albums et des livres de littérature de jeunesse sélectionnés par les Incorruptibles pour l'année scolaire 2024-2025.
- Pour les maternelles : vote pour « **Le prix de l'album jeunesse 2025** ».

Théâtre L'Empreinte de Tulle

Comme chaque année, la communauté d'agglomération de Tulle offre un spectacle à chacune des classes (entrée et transport).

Classes du CE1 au CM2 et classe ULIS :

- **Vendredi 28 mars 2025 à 14h00** : spectacle « **Wonderland** » au Théâtre de Tulle.

Classes de Maternelle et CP

- **Lundi 5 mai 2025 à 14h30** : spectacle « **One** » au théâtre de Tulle.

Cinéma VEO de Tulle : « Ma classe au Cinéma ! »

Classes de cycle PS-MS et MS-GS :

- **Jeudi 19 décembre 2024 (matin)** film « **Le grand Noël des animaux** »

Classes de CP, CE1 et CE2 :

- **Jeudi 19 décembre 2024 (matin)** film « **Tony, Shelly et la Lumière magique** »

Classes de CM1 et CE2-CM2 et CM2 :

- **Jeudi 19 décembre 2024** (matin) film « **Le Royaume de Kensuké** »

Monsieur Clare remercie à cette occasion l'APE de l'école de Seilhac qui a participé pour moitié au coût de cette sortie (transport et entrées).

Séances de natation

Les MNS du Centre Aquarécréatif de Tulle son intervenus dans les classes le **mardi 18 mars 2025** afin d'expliquer les travaux effectués depuis la fermeture des bassins et rappeler les règles de sécurité.

La réouverture de la piscine est prévue pour la fin du mois de mai 2025. Pour cette fin d'année scolaire 2024 – 2025 seuls les élèves des classes de CP de l'agglomération de Tulle se rendront à la piscine pour des séances de natation groupées comme l'an passé sur deux semaines.

Finalemnt le Centre-Aquarécréatif n'ayant pas réouvert en juin, comme cela était initialement prévu, les élèves de CP de la classe de Mme Neuville n'ont pu se rendre à la piscine de Tulle sur les deux dernières semaines de classe.

Rencontres sportives USEP

Période 3 :

- **Activités gymniques** pour les élèves de TPS-PS, MS-GS à Lagraulière le **vendredi 17 janvier 2025** (matin).

Période 4 :

- **Danses traditionnelles : participation des classes** de MS-GS, CP, CE1, CE2, CE2-CM2, CM2 ainsi que les élèves de l'ULIS au bal organisé par l'USEP en partenariat avec les musiciens du CRMT de Seilhac dans la salle des associations le **lundi 24 mars 2025** (après-midi).
- **Jeux d'opposition** pour les élèves de Moyenne Section et Grande Section à Seilhac le **mardi 25 mars 2025** (après-midi).
- **Jeux collectifs / Orientation** au Lac de Seilhac le **mardi 1^{er} avril 2025** (journée) : CP et CE1 avec les élèves de la classe ULIS.
- **Jeux collectifs / Orientation** au Lac de Seilhac le **mardi 15 avril 2025** (journée) : élèves de CE2 (CE2 de Mme Capelli et CE2 de Mme Paöli).
- **Initiation au rugby** pour les élèves des classes de CM1 et CM2 les mardis après-midi depuis le retour des vacances d'hiver aux vacances de printemps. L'activité a été encadrée par un intervenant Rugby. Les classes ont été accueillies successivement au cours de l'après-midi au collège sur la partie centrale de la piste d'athlétisme.

Période 5 :

- **Orientation** à Sédières pour les élèves de la classe de CM2 de Mme Peschel le **vendredi 11 avril 2025** (journée).

- **Rencontre multi-activités** pour les élèves de PS – MS, MS - GS à Saint-Jal le **mardi 10 juin 2025** (matin + pique-nique).
- **Initiation à la pétanque** pour les élèves de CM1 et CM2 en **mai / juin 2025** avec une rencontre départementale à Ussac le **mardi 24 juin 2025** (journée).
- **Rencontre athlétisme** au stade de Saint-Clément pour les élèves de CP, CE1, CE2, CE2-CM2, CM1 le **jeudi 12 juin 2025** (journée).
- **Rencontre athlétisme** au collège de Seilhac dans le cadre de la liaison CM2 – 6^{ème} le **lundi 16 juin 2025** (journée).
- **Initiation au rugby.** Une rencontre est programmée entre les élèves de CM1 et CM2 au terrain de rugby du lac de Seilhac le **mardi 1^{er} juillet 2025 (matinée)**.

« Petits Champions de la Lecture »

Les élèves des classes de CM1 et CM2 ont une nouvelle fois cette année participé à l'action « Petit Champion de la Lecture » dans le cadre de la semaine de la Lecture. Tout au long du premier semestre, les élèves se sont entraînés à la lecture à voix haute à partir de divers passages des livres étudiés en classe (Harry Potter et Le Petit Prince).

Ce projet a été finalisé par une lecture en public (autres classes de l'école et parents) avec un jury le **vendredi 24 janvier 2025**. Cet événement était inscrit à l'agenda de la Médiathèque de Seilhac.

« Animation Tulle Agglo sur le tri des déchets »

Les classes de Maternelle ont bénéficié d'une animation en classe portant sur le tri des déchets le **vendredi 8 novembre 2024**.

Les classes de CP et de CE1 ont bénéficié d'une animation en classe portant sur le tri des déchets le **jeudi 9 janvier 2025**.

Les classes de CE2, CE2-CM2 et CM2 ont quant à eux bénéficié d'une animation en classe intitulée « De la matière première à l'objet recyclé » le **jeudi 23 janvier 2025**.

« Vendée Globe »

Les classes de CE2-CM2, CM1 et CM2 ont participé à la course virtuelle du Vendée Globe en suivant la progression du bateau « Initiative Cœur » de Samantha Davies.

« Permis Piéton avec la Gendarmerie de Seilhac »

Les élèves de CE2 ont bénéficié cette année d'une préparation au permis piéton par la gendarmerie de Seilhac. L'objectif de ce dispositif est de responsabiliser les enfants de CE2 (classe de CE2 et CE2-CM2) en leur faisant prendre conscience qu'ils sont plus exposés que les adultes et qu'ils doivent développer des réflexes de précaution spécifiques.

Cette intervention de 40 minutes a été réalisée par une gendarme de Seilhac le **vendredi 17 janvier 2025** pour faire prendre conscience du danger et motiver les enfants à passer leur « Permis piéton ». L'enseignante a ensuite pris le relais et a formé les enfants pendant quatre séances de 30 minutes.

La gendarme est intervenue à nouveau le **jeudi 27 mars 2025** pour faire passer un test aux enfants au moyen d'un questionnaire à choix multiples. Tous les élèves de CE2 ont obtenu leur permis piéton.

« Permis Internet avec la Gendarmerie de Seilhac »

Les élèves de CM2 de l'école (CM2 et CE2-CM2) bénéficieront d'une intervention de la gendarmerie de Seilhac le **jeudi 10 avril 2025** sur la thématique des dangers d'internet et des réseaux sociaux.

Les élèves ont eu une deuxième intervention en classe le **lundi 23 juin 2025**.

« Projet Education à l'environnement : Sensibilisation sur les milieux aquatiques avec la Maison de l'Eau et de la Pêche »

Un parcours de sensibilisation a été défini pour les 6 classes de niveau élémentaire :

- **le mardi 18 février 2025** les classes de CE1 et CE2 ont bénéficié d'une animation sur le cycle de l'eau intitulée « *De la mer aux sources* ».

- **le vendredi 21 mars 2025**, les élèves de la classe de CM1 ont bénéficié d'une animation sur la qualité de l'eau. Il s'agissait de faire prendre conscience aux enfants des impacts des activités humaines sur la qualité de l'eau et la vie aquatique.

- **le lundi 2 juin 2025**, les élèves de CP et de CM2 se rendront au lac de pêche de Seilhac pour une découverte du milieu aquatique au travers d'une activité de pêche. La classe de CP pêchera le matin et la classe de CM2 l'après-midi. Un pique-nique sera organisé sur place pour agrémenter cette journée.

« Coquelicontes »

Nouveauté pour cette année scolaire, les élèves de l'école de Seilhac ont bénéficié d'un spectacle animé par un conteur. Cela a été rendu possible par le financement par l'Association des Parents d'Elèves et le partenariat avec la médiathèque de Seilhac.

Deux représentations auront lieu à la Mairie, le **jeudi 22 mai 2025** : avec le spectacle Contes d'Amérique du Sud à 10h30 pour les classes de Maternelle, CP et CE1 et à 14h00 pour les classes du CE2 au CM2.

« Sorties de fin d'année »

- Classes de PS – MS et MS - GS Journée à Terrasson avec la visite des Jardins de l'Imaginaire suivi d'un atelier gourmand à la Chocolaterie Bovetti le **vendredi 16 mai 2025**.

- Classes de CP, CE1, CE2 (avec les élèves de CE2 du CE2-CM2) et classe ULIS sortie au PréhistoDino Parc le **lundi 23 juin 2025** (journée).
- Classes de CM1 et CM2 (avec les élèves de CM2 du CE2-CM2) Journée à Uzerche le **jeudi 26 juin 2025** avec un atelier d'initiation à la pratique artistique du graff le matin et l'après-midi des activités sportives d'escalade et de slackline (*La slackline est un sport d'équilibre qui consiste à marcher sur une ceinture plate, ancrée entre deux points fixes*).

Le directeur profite de l'occasion offerte par ce troisième conseil d'école pour remercier la mairie qui participe financièrement aux sorties culturelles et sportives en finançant une partie des transports tout au long de l'année scolaire. Monsieur Clare interpelle cependant la Mairie quant au budget transport de 1500 € inchangé depuis plus de 10 ans et qui ne correspond plus à la réalité du fonctionnement d'un établissement de 160 / 180 élèves.

Monsieur Clare remercie l'Association des Parents d'Elèves de l'école de Seilhac pour leur participation financière à la sortie cinéma du mois de décembre 2024 au financement de « Coquelicot » et aux sorties de fin d'année scolaire.

4. Validation de la liste du matériel scolaire demandé aux parents pour la rentrée 2025.

Monsieur Clare présente les listes du matériel demandé pour chacun des niveaux pour la rentrée 2025.

Il précise qu'une vigilance particulière doit être accordée par les parents au renouvellement du petit matériel de la trousse. Les enseignants sont quotidiennement obligés de fournir du matériel aux élèves, ce qui a un coût très élevé au final et qui pénalise les budgets alloués à chacune des classes.

Monsieur Clare remercie la Mairie pour la dotation scolaire qui est maintenue au niveau des années scolaires précédentes (53 €).

Cependant il fait état des difficultés de plus en plus grandes à financer l'ensemble des fournitures nécessaires au bon fonctionnement des classes. Le coût croissant des achats de fichiers et des licences pour les logiciels numériques nécessaires au TBI a fortement impacté ces dernières années la capacité d'achat des fournitures « ordinaires ». Monsieur Clare demande donc à la mairie de réfléchir à une augmentation de cette dotation scolaire afin de la rendre plus en rapport avec la réalité du fonctionnement des classes. Monsieur Clare a déjà échangé en ce sens avec Mme Crouzette et estime qu'une dotation de 62 € serait un bon compromis.

Monsieur Clare profite de l'occasion pour remercier la Mairie qui cette année encore a assuré le renouvellement des équipements informatiques de la classe de CM2 de Mme Peschel qui a été dotée d'un écran multi-média de dernière génération en remplacement du TBI « victimes de l'obsolescence programmée ».

Madame le Maire précise qu'au cours de l'été, la classe de MS-GS de Mme Sanchez (Legleye) sera entièrement refaite permettant de retirer la moquette murale et l'installation d'un nouveau revêtement de sol.

5. Bilan financier annuel de l'association USEP de l'école et validation de la cotisation annuelle demandée aux parents pour la rentrée 2025.

Mme Capelli, trésorière de l'association USEP de l'école primaire de Seilhac dresse le bilan financier en cette fin d'année scolaire 2024 – 2025.

L'achat des licences USEP pour l'ensemble des élèves a coûté 859 €. Monsieur Clare explique que comme chaque année, les licences sportives sont entièrement financées par l'Association USEP de l'école de Seilhac. Cette année la vente des billets de tombola a rapporté 439 €. L'association a donc engagé 420 € de ses fonds propres afin de permettre aux élèves de participer à l'ensemble des activités sportives proposées par l'USEP. Sans l'achat des licences, l'école ne pourrait participer à toutes ces rencontres.

Monsieur Clare rappelle que les seules entrées financières de l'association USEP de l'école sont la tombola de début d'année pour laquelle l'école conserve 25 %, et la vente des photos scolaires en fin d'année scolaire pour laquelle l'école garde 30 % du montant des ventes. Cette année, les photos ont rapporté 1183 € à l'école.

La somme restante après l'achat des licences sportives a été dépensée pour la rémunération des intervenants extérieurs lors des formations sportives (rugby), pour le financement des animations et des « journées pêche » par la Maison de l'Eau et de la Pêche 19, les transports et les animations des sorties scolaires de fin d'année, mais aussi pour compléter le coût de la collation des élèves de maternelle ainsi que le petit matériel des classes ...

En raison des coûts sans cesse croissants du transport, des entrées et ateliers pédagogiques réalisés lors des sorties, l'école se voit dans l'obligation de maintenir une participation annuelle des familles à hauteur de 10 € afin de pérenniser les sorties et activités traditionnellement prévues chaque année.

Cette participation des parents avait été mise en œuvre après validation du conseil d'école du 14 novembre 2023. Elle est reconduite pour l'année scolaire 2025 – 2026 avec un montant identique de 10 €.

Toutes les factures n'ayant pas été acquittées à la date du conseil, un bilan comptable définitif sera réalisé à l'occasion du premier conseil d'école de l'année scolaire 2025 – 2026.

6. Questions émanant des représentants des Parents d'Elèves

Une adresse mail a été recrée cette année par les représentants élus afin de recueillir les questions des parents.

Les questions ci-après ont été transmises par mail aux membres du conseil :

Question 1 :

« Bonjour,

Est-il envisagé de réinstaurer la serviette en tissu à la cantine à la rentrée 2025 que ce soit pour les élèves de maternelle ou ceux de l'élémentaire ?

Si oui, comment seront stockées les serviettes ?

Si non, quelles sont les raisons qui vous conduisent à conserver la position actuelle ? »

Mme Crouzette répond positivement à cette interpellation en faisant le choix d'un retour à la serviette en tissu.

Un bilan sera dressé à l'issue de la première période de l'année scolaire afin de valider ce choix.

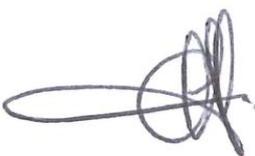
Les serviettes seront gardées dans la salle de restauration du collège en remettant en service le meuble existant.

Le conseil se termine à 19h30

Compte-rendu rédigé par Monsieur Clare, directeur de l'école primaire de Seilhac.

Signatures

Le représentant des parents d'élèves

Mme CROUZETTE Nelly


Le Directeur

ÉCOLE PRIMAIRE DE SEILHAC
AVENUE JEAN VINATIER
10700-SEILHAC
TEL: 05 85 22 00 20


F. Clare